EUROMÉDITERRANÉE

Communiqué de presse
Jeudi 18 décembre 2008

Communiqué de presse

Conseil d'Administration d'Euroméditerranée du 18 décembre 2008

Jeudi 18 décembre 2008, s'est tenu le conseil d'administration de l'Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée. Présidé par Guy Teissier, il a réuni tous les partenaires, Etat, Ville de Marseille, Communauté urbaine MPM, Région PACA et Conseil Général des Bouches-du-Rhône. Dans l'ordre du jour, 3 dossiers majeurs ont été approuvés :

1/ Budget 2009 et le plan d'investissement quadriennal

1,5 milliards d'euros injectés dans l'économie d'ici 2013

2/ Extension d'Euroméditerranée

Les 3 équipes d'urbanistes retenues pour la 1ère phase

3/ La coupure de l'autoroute A7 à la Porte d'Aix

Approbation du financement pour un démarrage des travaux fin 2009

Contact presse Euroméditerranée : Anthony ABIHSSIRA
Tel : +33 (0)4 91 14 45 00
anthony.abihssira@euromediterranee.fr

EUROMÉDITERRANÉE

Communiqué de presse
Jeudi 18 décembre 2008

Communiqué de presse

1/ Budget 2005 et plan d'investissement quadriennal d'investissements

1,5 milliards d'euros d'investissements concourant au plan de relance de l'économie

Le conseil d'administration de l'Etablissement Public a approuvé le budget 2009 de 54 millions d'euros ainsi que le plan d'investissement quadriennal.
Ce plan quadriennal prévoit pour l'EPAEM et ses partenaires **240 millions d'euros d'investissements en travaux d'aménagements** auxquels **s'ajoutent 300 millions d'euros d'équipements publics** (Mucem, CRM, Silo, FRAC, parking J4....) **et 1 milliard d'investissement privés** (terrasses du port, Euromed center, Hôpital,...). Euroméditerranée et ses partenaires vont donc générer **d'ici à 2013 environ 1, 5 milliards d'euros d'investissements directement injectés dans l'économie locale**.
A noter qu'à fin 2008, Euroméditerranée et ses partenaires ont investi **400 millions d'euros publics depuis 1995 générant 1,6 milliards d'investissements privés.**

2/ Extension d'Euroméditerranée : les 3 équipes d'urbanistes sélectionnées

Le conseil d'administration a validé la proposition du jury (qui s'était réuni ad hoc le 28 novembre, composition ci-après) et a retenu les candidatures de 3 équipes d'urbanistes/paysagistes :

- **A/NM/A, Nicolas Michelin** (Quartier de l'Amphithéâtre à Metz, quartier Vauban-Neppert à Mulhouse,...) avec un correspondant local Laurent Hodebert architecte-urbaniste. Paysagiste **Michel Corajoud** (Grand Prix de l'Urbanisme. Grand Prix du Paysage)

- **Bruno Fortier** (Grand Prix de l'Urbanisme). Il réalise actuellement l'aménagement de l'Esplanade de la Major. Paysagiste **TN+, Bruno Tanant et Jean-Christophe Nani**, actuellement en charge le réaménagement du Zoo de Vincennes à Paris ainsi que le Parc du Clos Allard à Elbeuf

- **François Leclerq**, (Lyon Confluence II associé à F. Grether, le Bois habité à Lille, l'aménagement du secteur Paris Nord-Est ...). François Leclercq a comme cotraitants Rémy Marciano et Jacques Sbriglio tous deux architectes à Marseille. Paysagiste **TER** (Grand Prix national du Paysage en 2007) actuellement en charge du Parc Malbosc à Montpellier, du Parc du Trapèze à Boulogne-Billancourt, ou encore du Parc de la Reina Cristina à San Sebastian.

Les plus grands noms nationaux et internationaux dans le domaine de l'urbanisme étaient en compétition parmi les 38 dossiers de candidatures. Conformément au règlement de la consultation les 3 équipes retenues sont maintenant appelées à concourir dans cadre du projet d'extension d'Euroméditerranée sur la base d'un **Projet d'Aménagement Urbain Durable** (P.A.U.D.). **La sélection du lauréat sera effective au mois de septembre 2009**. Afin d'associer la population locale et les marseillais, **une concertation** accompagnera la métamorphose de ce site aujourd'hui très fragile au plan social et économique. Dès le début 2009, des contacts seront pris avec les acteurs associatifs et sociaux du secteur. Ce travail sera prolongé au deuxième semestre par une **réunion publique d'information et des ateliers de réflexion.** Enfin la mise en œuvre de l'extension **en fera un atout majeur pour Marseille et Euroméditerranée dans la perspective de la sortie de crise.**

Contact presse Euroméditerranée : Anthony ABIHSSIRA
Tel : +33 (0)4 91 14 45 00
anthony.abihssira@euromediterranee.fr

EUROMÉDITERRANÉE

Communiqué de presse
Jeudi 18 décembre 2008

Communiqué de presse

Extension : Mode d'emploi

20 décembre 2007	Décret d'extension du périmètre d'Euroméditerranée
Juillet 2008	Lancement de la consultation
Octobre 2008	Réception des dossiers de candidature
28 Novembre 2008	Jury de la consultation
18 Décembre 2008	Désignation des 3 candidats
Janvier 2009	Elaboration d'un projet urbain par chacune des 3 équipes sélectionnées. Démarrage du processus d'information des habitants
Septembre 2009	Sélection du projet lauréat par le jury
Janvier 2010	Début de la concertation avec les habitants, 1ères études de maîtrise d'œuvre et acquisition foncières
2012	Lancements des travaux de la première ZAC

Qu'est-ce que l'extension d'Euroméditerranée

Décrétée le 20 décembre 2007 par le 1er ministre, l'extension d'Euroméditerranée concerne un périmètre de 170 hectares délimité par Cap Pinède et Les Arnavaux au nord, le village du Canet à l'est et Bougainville au sud.
Cette extension permettra de doubler le quartier d'affaires pour atteindre 1 million de m2 de bureaux neufs (soit 500 000 m2 supplémentaires que ce qui aura déjà été construit jusqu'en 2012). De plus, 100 000 m2 de nouveaux équipements métropolitains sont prévus : centres de congrès, parcs urbains, équipements sportifs, et également dans les domaines de la formation, du tourisme, de la culture, des loisirs et de la santé. Ce projet d'extension du périmètre d'Euroméditerranée permettra à la métropole d'atteindre à l'horizon 2020 sa masse critique : taille du quartier d'affaires, offre hôtelière, équipements et services à haute valeur ajoutée, concentration d'entreprises...
Les principes du développement durable seront par ailleurs largement appliqués. Si le périmètre d'Euroméditerranée cherche le meilleur équilibre entre efficacité économique, cohésion sociale et protection de l'environnement, le projet d'extension est l'occasion d'aller plus loin. Ainsi, les principes de développement durable, déjà appliqués depuis plus d'une dizaine d'années, seront renforcés par une approche environnementale pensée en amont du projet et par le développement d'une architecture respectueuse de son environnement, des spécificités et des atouts du territoire de l'extension. Après les mesures en faveur du grenelle de l'environnement, extension d'Euroméditerranée fait partie des opérations « labellisable » eurocités, car elle correspond en tout point à cette stratégie. Par ailleurs, en se développant Euroméditerranée attire des activités créatrices d'emplois pour toutes les catégories de la population. 10 000 emplois nets sont ainsi prévus uniquement sur l'extension.
Face à une population qui ne cesse de croître, la ville doit répondre à une demande de logements neufs. Si le périmètre initial de l'opération a déjà largement contribué à satisfaire ce besoin, l'extension offrira 20 000 nouveaux logements supplémentaires, ainsi que des logements sociaux. Par ailleurs, quarante hectares d'espaces publics et 200 000 m2 d'équipements et de commerces viendront améliorer la qualité de vie des habitants et participeront à l'attractivité du centre-ville. Avec le projet d'extension, l'« Opération d'intérêt national » offre ainsi à Marseille-Euroméditerranée les moyens d'accélérer son développement et les moyens de ses ambitions.

Extension chiffres clés

Superficie	170 hectares
Logements	12 000
Bureaux et activité	500 000 m²
Equipements publics	100 000 m²
Commerces	100 000 m²
Espaces verts	14 hectares
Emplois	20 000
Habitants	28 000

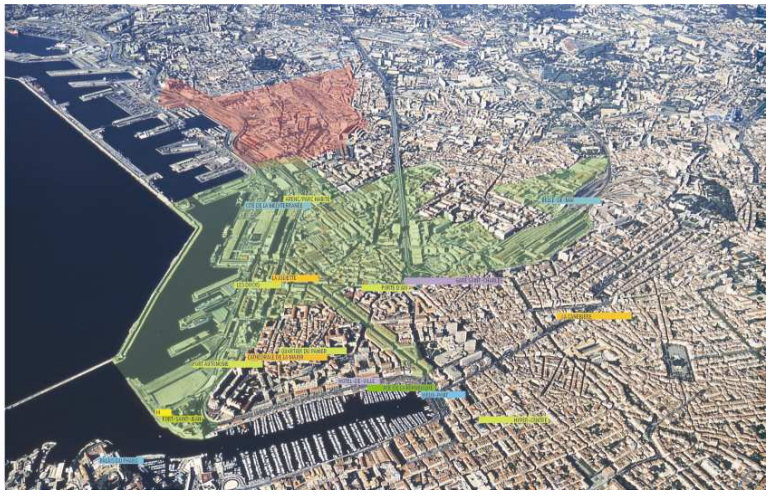

Contact presse Euroméditerranée : Anthony AE
Tel : +33 (0)4 91 14 45 00
anthony.abihssira@euromediterranee.fr

Communiqué de presse

Investissement (Public+ privé) 3,5 Milliards

3/ Projet St Charles : Coupure autoroute A7 au niveau du Bd Leclerc

Le conseil d'administration de l'Etablissement Public a également approuvé le nouveau plan de financement du projet St Charles permettant, ainsi d'engager les travaux de **la coupure de l'autoroute A7 au niveau du bd Leclerc dès la fin 2009** pour un montant de **50 millions d'euros HT**. La coupure de l'autoroute au droit de l'avenue Maréchal Leclerc qui constitue un préalable indispensable à **la réalisation des programmes Jules Guesde/ Porte d'Aix (Cœur de ZAC)** et à la mise en œuvre des objectifs de la ZAC rappelés ci-après, afin de poursuivre la réalisation des opérations les plus importantes du projet Saint-Charles, en premier lieu :

- **adossement au pôle multimodal**,
- **raccrocher le cœur de ZAC au centre ville**,
- **densifier en logements** neufs le Cœur de ZAC afin de modifier durablement l'image du secteur,
- **créer les équipements publics** d'accompagnement des nouveaux programmes et des immeubles existants,
- **assurer une liaison fonctionnelle** forte entre la gare Saint-Charles et la place Marceau afin de désenclaver les immeubles Turenne et Racati et l'Université de Provence,
- **réaliser des espaces verts** adaptés aux usages des habitants et susceptibles d'être gérés de manière efficace dans un secteur difficile.

En outre, cette requalification du quartier et de la principale entrée de ville s'inscrit désormais dans la perspective de **« Marseille Provence 2013, Capitale européenne de la Culture »** permettant ainsi d'accueillir dans des conditions satisfaisantes les millions de visiteurs attendus à cette occasion.

Le projet Saint-Charles (la ZAC Saint-Charles Porte d'Aix notamment) est en cours de réalisation, principalement dans le secteur Bernard Dubois :

- LE tunnel St Charles a été livré en 2005
- Le pole multimodal St Charles est entré en fonction fin 2007
- L'hôtel Holiday Inn, boulevard Bourdet, est en chantier et doit être livré fin 2010.
- Le programme de logements « Train Bleu » vient d'être achevé et le programme suivant « Le village » doit démarrer en 2009.
- Le permis de construire de la résidence de tourisme située au bas de Bernard Dubois vient d'être redéposé.
- Les résidences universitaires, tranches 3 et 4 doivent respectivement démarrer fin 2008 et au cours du premier trimestre 2009 alors que les tranches 1 et 2 (145 logements étudiants) ont été livrées en 2006.
- Les travaux de la bibliothèque interuniversitaire et laboratoire de recherche (Maîtrise d'ouvrage Ville de Marseille) doivent démarrer au 1er semestre 2011 pour une livraison prévue fin 2012.
- Enfin, l'achèvement des travaux d'aménagement des abords de la gare Saint-Charles interviendra au début 2009

Un **dispositif d'information des marseillais sera mis en œuvre** dans l'optique d'un démarrage des travaux au **4°trimestre 2009**. Ce dispositif vise à **informer les habitants et les usagers quotidiens** (commerçants, automobilistes…) du quartier et de l'autoroute A7.

Contact presse Euroméditerranée : Anthony ABIHSSIRA
Tel : +33 (0)4 91 14 45 00
anthony.abihssira@euromediterranee.fr